PROCES-VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE BAGUER-MORVAN
DU 16 JUIN 2026

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Baguer-Morvan, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, le seize juin deux mil vingt-six à dix-huit heures trente minutes, sous la présidence de Monsieur BOURDAIS Olivier, Président.

Etaient présents : M. BOURDAIS Olivier, Président, Mme COMMEREUC Sylvie, MM CHARBONNEAU Christophe, FLEURY Anthony, Mmes HELLO Vanessa, JACQUET Marie-Christelle, MOUCHOUX Maryline, PEUVREL Sophie.

Absentes excusées : Mme MARTEL Stéphanie, Mme MILHAU Lydia donne pouvoir à Mme COMMEREUC Sylvie, Mme MOTTE Stéphanie.

Secrétaire de séance : M. CHARBONNEAU Christophe

Date de convocation : 9 juin 2026

N° 2026-06-17 : ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dans un délai de 6 mois à compter de l'installation du Conseil d'administration, le CCAS adopte son règlement intérieur.

Monsieur le Président présente le règlement intérieur aux membres du CCAS dont un exemplaire a été préalablement transmis à chacun avec la convocation.

Vu l'article R 123-19 du Code de l'Action Sociale et des Familles, après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil d'administration adopte le règlement intérieur annexé à la présente délibération.

N° 2026-06-18 : FIN DES PERMANENCES D'ACCOMPAGNEMENT AU NUMERIQUE AVEC L'ASSOCIATION LA PASSERELLE – REVENTE DES ORDINATEURS

Monsieur le Président rappelle au Conseil d'administration qu'une convention de mise à disposition a été signé en 2023 avec l'association La Passerelle pour l'organisation de permanences d'accompagnement au numérique et la mise à disposition de 5 ordinateurs reconditionnés.

En raison de divers cours d'informatique proposés par les associations baguerroises, les permanences sont peu fréquentées et La Passerelle ne souhaite pas les reconduire au mois de septembre. Monsieur le Président sollicite donc le Conseil d'administration concernant les 5 ordinateurs achetés pour ces permanences : les garder ou les vendre. Il précise qu'en fonction du prix, La Passerelle accepterait de les racheter sachant que le reste à charge pour le CCAS était de 249 € en 2023.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil d'administration :

- DECIDE de vendre les 5 ordinateurs reconditionnés achetés en 2023 ;
- FIXE le prix de vente à 50 € par ordinateur ;
- CHARGE Monsieur le Président de proposer ses ordinateurs à l'ESAT de Dol-de-Bretagne dans un premier temps ;
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

N° 2026-06-19 : REPAS DES PERSONNES AGEES

Monsieur le Président rappelle au Conseil d'administration sa décision d'organiser le repas des aînés le dimanche 20 septembre 2026. Les prix des traiteurs contactés sont de 33 € le repas pour Les Hermelles, 39 € pour Brault Traiteur de Combourg et 38 € pour Victor Brault Traiteur de La Chapelle Janson.

Après échanges avec Saveur & Gourmandises, ils proposent un repas à 32,97 €.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil d'administration :

- RETIENT le traiteur Saveur & Gourmandises au prix de 32,97 € le repas ;
- DIT que les accompagnants et conjoints n'ayant pas l'âge requis sont admis au prix du repas, soit 33 € ;
- AUTORISE Monsieur le Président à transmettre au Comptable les règlements des accompagnants et à signer toute pièce relative à l'exécution de cette délibération.

QUESTIONS DIVERSES

Repas des aînés

Suite au choix du traiteur, les menus proposés sont soumis au Conseil d'administration qui retient :
- velouté de lentilles vertes crémé
- médaillon de foie gras maison, chutney pomme abricot, pain aux fruits
- effiloché de bœuf confit façon bourguignonne, brunoise légumes et pomme de terre comme un parmentier
- assiette de trois fromages de chez Bordier, salade à la vinaigrette moutardée
- charlotte géante aux poires présentée et découpée en salle devant les convives.

Etant donné la date du repas, il est convenu que les membres du Conseil d'administration distribueront les invitations fin juillet / début août.

Prime carburant aux aides à domicile :

M. le Président rappelle au Conseil d'administration le courrier du Département relatif au versement de 260 € dans le cadre de la hausse significative du carburant.

Après avoir répertorié les distances parcourues par chaque agent, la répartition pourrait être réalisée comme suit dans le cadre du « Complément Indemnitaire ».

Agents	mars	avril	Total km	Prime
A	315.8	346.13	661.93	52.00 €
B	139.27	159.18	298.45	23.00 €
C	334.62	520.83	855.45	66.00 €
D	302.98	228.98	531.96	42.00 €
E	175.16	253.04	428.20	33.00 €
F	406.35	165.23	571.58	44.00 €
Total	1674.18	1673.39	3347.57	260.00 €

Semaine Bleue

Mme COMMEREUC rappelle au Conseil d'administration les dates de la Semaine Bleue : du 5 au 11 octobre 2026. Mme PESTEL, coordinatrice, rappelle les activités proposées en 2024 et 2025 et des idées d'activités pour 2026 sont proposées :
- portes ouvertes du Village d'Or programmées avec Emeraude Habitation le jeudi 8 octobre
- cinéma avec une participation de 4.80 € par personne, un film comique sera à choisir

- initiation au golf au Domaine des Ormes avec une participation de 10 € par personne
- contacter le lycée Alphonse Pellé pour proposer un atelier de soin esthétique par les élèves
- repas à la cantine servi par les élèves
- balade dont le lieu reste à déterminer : Léhon et le canal de la Rance ? balade commentée sur les marées à Saint-Malo ? traversée de la baie du Mont Saint Michel ?

Octobre Rose

Mme COMMEREUC rappelle au Conseil d'administration la date fixée pour Octobre Rose : le samedi 10 octobre 2026 après-midi. Les associations SINOO et AMOH sont disponibles pour participer. Une réunion sera organisée début juillet avec les associations locales (USBM) pour l'organisation :
- renouvellement des masseuses (une sophrologue a proposé sa participation) ?
- attente d'un retour de la piscine de Dol pour une séance d'aquagym
- décoration : habiller les troncs d'arbre en laine rose ?

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 heures.

Le secrétaire de séance
Christophe CHARBONNEAU

Le Président
Olivier BOURDAIS